

# 183 €, le prix de la division des salarié-e-s !

Le gouvernement nous divise entre ceux qui ont le droit à ces 183€ et ceux qui ne l'ont pas. De plus le financement de ces 183 € n'est aucunement garanti.

Pendant ce temps, les organisations patronales Nexem (cc66), Fehap (cc51), Croix Rouge se rapprochent sous la bannière AXESS pour fusionner et transformer nos conventions collectives en une seule au rabais !!!

(vidéo [conférence de presse patronale du 5 octobre](#) )



A Travail égal salaire différent  
Plus de salaire selon le diplôme mais selon des points de compétences et l'appréciation des directeurs.

Perte de la prime décentralisée dans la cc51

Suppression des congés trimestriels

Amplitudes horaires, jours de repos, qu'en sera-t-il ?

## Concrètement ça veut dire quoi ?

Personnel non remplacé  
=  
Dégradation des prises en charge

Difficulté de recrutement de personnel qualifié, développement de l'intérim

Projet patronal de Convention = socle minimal commun au rabais **avec l'introduction d'une part variable selon les compétences** et le reste négocié en entreprise parfois au détriment des salariés

La Fédération SUD Santé Sociaux appelle les salarié.es du sanitaire, social et du médico-social :

- ☒ A s'organiser en Assemblées Générales,
- ☒ A la convergence de la lutte avec les secteurs de la Fonction Publique Hospitalière et de toutes et tous les salarié.es du secteur privé.
- ☒ A ne plus taire nos colères !

**TOUS EN GREVE ET DANS LA RUE**

**LE 7 DECEMBRE**

**RDV : devant la Préfecture**

**HORAIRE : 10h30**

## NOUS REVENDIQUONS :

- ☒ Une augmentation de salaire de 400€
- ☒ La création de places à hauteur des besoins de la population
- ☒ Des embauches à hauteur des besoins
- ☒ La réduction du temps de travail
- ☒ De garder un sens à nos métiers
- ☒ L'arrêt de fermetures de places
- ☒ A travail égal salaire égal

**Nous sommes pour une convention collective de haut niveau !**